

COMMUNE DE
ESCALA

Plan de Prévention des Risques
naturels prévisibles
(P.P.R.)

APPROUVE PAR ARRETE PREFECTORAL

DU 29 MARS 2021

Direction Départementale des Territoires
des Hautes-Pyrénées
SÉREFF/BRN
BP 1349 - 3 rue Lordat
65013 TARBES cedex

- Rapport de présentation

- Document graphique

- Règlement - Annexes

Echelle : 1/5000

Date: Janvier 2021

© IGN-BD PARCELLAIRE® protocole Ministère – IGN – 2013 édition 2013

ZONAGES REGLEMENTAIRES

- Zone bleue : Constructible sous conditions
- Zone rouge : Inconstructible (sauf cas particulier: voir règlement)
- Zone jaune : Inconstructible - champ d'expansion des crues (sauf cas particulier: voir règlement)
- Zone blanche : non réglementée pour les risques étudiés
- Limite communale
- Limite de la zone d'étude
- Hors zone d'étude

INDICES ZONES

- G

Glissement de terrain
- T

Crue torrentielle
- I

Inondation

